



REPUBLIQUE FRANCAISE

Conservatoire national des arts et métiers

ich

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°90-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers
Vu l'arrêté du 5 avril 2012 publié au JO du 14 avril 2012 portant enregistrement de la présente certification au répertoire national des certifications professionnelles
Vu le décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 et le décret 2008-355 est regardé comme justifiant de l'aptitude professionnelle requise pour obtenir la carte professionnelle le diplôme de l'institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitation
Vu le procès-verbal des délibérations du jury réuni le 14 février 2013

Le titre enregistré au RNCP de

EVALUATEUR IMMOBILIER

Niveau II - Code NSF 313n

Mention Assez bien

Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la Construction et à l'Habitation

est délivré à

Madame Caroline MAFFEÏS née le 23/12/88 à Annemasse (74)

Fait à Paris, le 18/03/13

Le titulaire

Caroline MAFFEÏS

Le président du jury

Alain BECHADE

L'administrateur général du Cnam

Christian FORESTIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

Conservatoire national des arts et métiers

Ecole "Management et Société" - Département "Villes, Echanges et Territoires"

Ce titre, délivré à Madame Caroline MAFFEÏS est composé des unités d'enseignement suivantes :

Copropriété des immeubles bâtis et administration des immeubles
Economie immobilière
Environnement
Estimation des immeubles
Expertise judiciaire
Fiscalité immobilière
Immobilier d'entreprise
Introduction à la technologie des bâtiments
Statut et déontologie des professions immobilières
Urbanisme et aménagement -
Droit pénal immobilier